

CRÈCHES & PETITE ENFANCE





Conditions de prêts

Pour obtenir une carte "collectivité", présenter les 2 documents suivants lors de l'inscription:

- une attestation de la direction,
 avec papier à en-tête, stipulant
 l'autorisation du responsable de la carte à s'inscrire à la Médiathèque,
 la carte d'identité du
- la carte d'identité du responsable.





Pour obtenir une carte "assistant(e) maternel(le)", présenter les 3 documents suivants lors de l'inscription :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois en version numérique ou papier,
- une attestation d'agrément.

L'adhésion est gratuite.

Contacts

DEUX LIEUX À SALON-DE-PROVENCE:

MÉDIATHÈQUE DU CENTRE VILLE

boulevard Aristide Briand Standard: 04 90 56 74 16

ANNEXE JEUNESSE

Guichet Unique

Mas Dossetto - 50 rue d'Oslo

Standard : 04 90 42 28 61

Interventions lecture pour les tout-petits

Toute réservation s'effectue via le formulaire de réservation édité par le Pôle Patrimoine de la Ville (à retrouver sur le site de la Médiathèque, onglet "écoles - collectivités").

Il peut être rempli sur place ou envoyé par mail aux adresses suivantes :

bibliothequejeunesse@salon-de-provence.org (Médiathèque du centre-ville) bibliothequeannexe@salon-de-provence.org (Annexe jeunesse)

Aucune réservation ne sera prise par téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.

Deux animations sont proposées :

- Lecture à la crèche.
- Histoires pour les tout-petits.

Lecture à la crèche

Activité hors-les-murs destinée à la petite enfance : crèches municipales, associatives, institutionnelles. Un bibliothécaire se déplace avec ses livres dans votre structure pour une séance de lecture.

Durée de la séance : 1h.

Jauge : à fixer avec la structure.

Lieu: au sein de votre établissement.

Nombre de séances : 5 maximum (1 fois tous les deux mois).

Jours et horaires : jeudi et vendredi, à partir de 9h30.

Sélection thématique à la demande. Possibilité de prêts de documents.

Histoire pour les tout-petits

Activité hors-les-murs destinée à la petite enfance : crèches familiales ou institutionnelles, Relais Assistant Maternel, halte-garderie, associations...

Les bibliothécaires vous accueillent à la Médiathèque pour une séance de lecture.

Durée de la séance : 1h.

Capacité d'accueil : de 7 à 15 enfants.

Lieu : espace jeunesse de la Médiathèque centrale, ou annexe jeunesse.

Nombre de séances : 5 maximum (1 fois tous les deux mois).

Jours et horaires : jeudi et vendredi, à partir de 9h.

Sélection thématique à la demande. Possibilité de prêts de documents.